



www.rochetretjeux.fr

Avril 2018

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 23 avril 2018

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Catherine Biteau, Patrice Blanchard, Yoann Bonneaud, Delphine Dubois, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Cathy Paillou, Sébastien Pierron, Annie Pineau, Marie-Hélène Roux et Maud Sourisseau.

Conseiller absent excusé : Pascal Guerry.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Commission « Environnement-Petit Patrimoine »

Plate-forme de déchets verts

Des incivilités sont de nouveau constatées sur la plate-forme de déchets verts : du remblai associé à des souches, des parpaings, des volets en bois de couleur verte.

Ces faits perturbent gravement son fonctionnement et donc sa pérennité. On retrouve dans le compost du plastique, du remblai ...

Paysage de votre commune

La commission va visiter, fin mai, les jardins de particuliers.

Aménagement de la rue du Petit Lay

Garczynski-Traploir poursuit l'effacement des réseaux électriques et de communication jusqu'à début juin. Le SCOM est en relation avec cette entreprise pour faciliter le ramassage des ordures ménagères et sacs jaunes dans les meilleures conditions possibles.

L'entreprise pour les aménagements de sécurité a été retenue (Travaux de terrassement – voirie – assainissement eaux pluviales et eaux usées). Son intervention débutera courant mai.

Commission « Bâtiments-Patrimoine »

Foyer rural et multiservices

La commission va mener une réflexion sur des travaux d'entretien nécessaires au multiservices (le bandeau en façade), le foyer rural (rénovation du chauffage, porte d'entrée et sonorisation).

Extension et restructuration de la mairie

Nous avons déposé une demande de subvention auprès de la Région. En juillet, nous devrions recevoir le courrier de complétude et la commission se prononcera en septembre. Nous allons contacter à nouveau l'architecte pour faire progresser ce dossier.

Réflexion sur l'aménagement du centre-bourg

Une première réunion de lancement est programmée avec Vendée Expansion le vendredi 27 avril.

Indemnités de gardiennage de l'église

La circulaire préfectorale du 20 mars 2018 fixe le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le Conseil confirme le versement de cette somme au prêtre de la paroisse domicilié à Chantonnay.

Commission « Communication-Vie Associative-Culture »

Familles Rurales

Nous avons fait le point avec cette association concernant les activités proposées aux préadolescents. Une subvention de 1 800 € leur est allouée (incluse dans celle du centre « Les P'tits Futés »).

Subventions aux associations en 2018

ASSOCIATIONS	2018
Communales	
Centre « Les P'tits Futés »	19 800 €
Gestion Restaurant scolaire	13 500 €
Achat livres bibliothèque	1 100 €
Admr Le Boupère	1 881 €
Secteur Scolaire	
Transport scolaire Herbiers	637 €
Lire et faire lire	50 €
Secteur Social	
Adapei Vendée	75 €
Mélusine	35 €
Brin d'éveil - Assistantes maternelles	100 €
Banque alimentaire Vendée	50 €
Secours Catholique Chantonnay	100 €
FAVEC (conjoints survivants)	35 €
Divers	
GDON (organismes nuisibles)	80 €
Comité Chrono des Nations	150 €
Total	36 683 €

Présentation de nouveaux documents touristiques

La « carte des sentiers de randonnées » va être éditée prochainement et « le guide du patrimoine religieux » est de nouveau disponible à la Mairie et à l'église. Il sera sur le site internet onglet « découvrir Rochetretjeux, histoire et patrimoine ».

Bibliothèque

Biblio' thé ou café

Cette animation se déroulera à la bibliothèque de Rochetretjeux le samedi 26 mai de 10 h à 12 h.

Remerciement aux bénévoles

Nous offrirons un repas aux bénévoles pour les remercier de leur implication et de leur professionnalisme.

Participation pour le chauffage de l'église

Comme chaque année, il est proposé de demander à la paroisse St Etienne de Grammont la somme de 550 € pour frais de participation au chauffage de l'église de Rochetrejoux pour l'année 2018. Le Conseil Municipal valide cette participation de la paroisse St Etienne de Grammont.

Contrat d'association : montant de la participation 2018

Le 29 juin 2006, un Contrat d'Association a été signé entre Mr le Préfet de la Vendée, les responsables de l'école privée du « Vieux Tilleul » de Rochetrejoux et Mr le Représentant de l'UDOGEC de Vendée. En 2018, le Conseil Municipal accorde la somme de 42 840 € (510 € x 84 élèves). Nous précisons que le montant des fournitures scolaires sera ajouté au Contrat d'Association.

Fournitures scolaires 2018

Le Conseil Municipal versera en 2018, la somme de 40 € par élève des écoles publique et privée pour l'achat de fournitures scolaires.

Ecole publique

Patrice Blanchard présente le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 29 mars 2018.

Location de terres 2018

La commune met à la disposition de plusieurs agriculteurs des parcelles à titre précaire. Il est proposé de demander un montant de location de 110 € par hectare et par an pour 2018. Le Conseil Municipal valide ce montant.

Fonctionnement du Conseil municipal

Mr le Maire indique que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de compétences. Dans un souci de favoriser une meilleure administration communale, le Conseil Municipal, en l'absence de Mr le Maire pour cette délibération, décide de lui confier, pour la durée du présent mandat, la délégation suivante :

- d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues par ce même code.

Adressage des lieux-dits

Le groupe avait une réunion de travail le jeudi 19 avril pour continuer à vérifier le listing des projets d'adresses pour les particuliers, les entreprises et les résidences secondaires

Appareil de lutte contre l'incendie

La commune de Rochetrejoux a confié un contrat pour l'entretien des hydrants (poteaux incendie) de la commune pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} octobre 2016. Dans le cadre d'une opération de réorganisation interne, le transfert des activités métropolitaines de Nantaise des Eaux Services à Suez Eau France dont elle est filiale est envisagé en 2018. Le Conseil Municipal valide les termes de cet avenant formalisant cette modification.

Projet de pose d'une antenne par l'opérateur « Orange »

La mauvaise qualité de couverture de réception, en agglomération et dans les villages, provoque le mécontentement des entreprises, des administrations et des particuliers. Nous recevons régulièrement des plaintes au secrétariat de la mairie. Nous étions intervenus auprès du Préfet de la Vendée, du Préfet de Région, de France Mobile, de l'Agence Nationale du Numérique,...

L'Opérateur « Orange » vient de nous informer de son projet d'installation d'une antenne relais mobile sur notre territoire. L'ensemble des élus se déclare très favorable à ce projet et autorise donc Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier dont le bail à intervenir entre notre collectivité et « Orange ».

Intercommunalité

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public assainissement non collectif exercice 2017

La Communauté de communes du Pays de Chantonay a établi ce rapport conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Il sera mis à la disposition du public à la Communauté de communes et dans chaque mairie. Le public en sera avisé par voie d'affiche apposée à la Communauté de communes, en mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant un mois. Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

Motion de soutien au rattachement de l'EHPAD Sainte Agathe au CIAS du Pays de Chantonay

La gestion de l'EHPAD Sainte Agathe de St Martin des Noyers devait revenir au CIAS du Pays de Chantonay lors du rattachement à notre territoire de St Martin en application de la loi NOTRe.

En conséquence, la commune de Rochetrejoux, la Communauté de Communes du Pays de Chantonay et les communes qui la composent décident d'adopter une motion de soutien afin de :

- ~ DÉPLORE le non-respect par la commune d'ESSARTS EN BOCAGE de l'accord conclu entre tous les partenaires le 22 avril 2016 à l'Hôtel du Département,
- ~ REGRETTER la décision de la Commune d'Essarts En Bocage de faire gérer les deux établissements précédemment gérés par le CIAS du Pays des Essarts, par son CCAS, sans aucune discussion préalable,
- ~ REGRETTER fermement la confiance donnée aux élus, aux instances du Département et de l'ARS dans cette affaire,
- ~ DÉPLORE leur revirement de position et leur silence après la décision de la commune d'Essarts En Bocage de ne pas respecter l'accord intervenu au Département,
- ~ DÉPLORE également les conclusions des services de l'Etat qui devaient faire suite à une étude démontrant la capacité du CIAS du Pays de Chantonay à gérer un établissement supplémentaire et de la commune d'Essarts En Bocage à construire et gérer un seul EHPAD de 110 lits, étude qui malheureusement n'a pas été réalisée.

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay et les dix communes qui la composent, demandent que ce dossier soit réexaminé par toutes les parties prenantes.



LA POSTE

Adressage des lieux-dits

Nous travaillons avec la Poste depuis quelques mois sur ce sujet. Il s'agit de localiser facilement un destinataire ou une destination et pour cela, l'adresse est le seul moyen pour trouver un lieu ou une personne, grâce aux points GPS.

La qualité et la précision de cette adresse sont essentielles pour assurer la sécurité des personnes, l'acheminement des secours et le respect des délais de distribution du courrier et des colis. C'est pour cela qu'un numéro sera attribué aux habitations dans les villages, qui garderont leurs noms.

A cette occasion, pour les noms de rue se rapprochant (ex : Rue de l'Eglise, Place de l'Eglise...) certains numéros ont été revus et modifiés afin d'éviter les erreurs de destination. Toutes les personnes concernées par ces modifications d'adresse seront informées par les services de La Poste.

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) évolue

En lien avec les partenaires locaux, présidents des Communautés de communes et présidents de CLIC, le Département de la Vendée a souhaité intégrer les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement du CLIC au sein des Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille (MDSF). Pour les personnes âgées et leurs proches, le déménagement du CLIC va permettre de simplifier les démarches administratives, d'offrir un accueil élargi et d'assurer un interlocuteur privilégié de proximité pour apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes âgées en Vendée. Les actions de prévention seront développées par les Communautés de communes

LE 1^{er} JUIN 2018, votre CLIC déménage !



Contacts :

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

3, place du Docteur Gaborit
85120 LA CHÂTAIGNERAIE
02 51 69 60 40

cms.lachataigneraie@vendee.fr

15, rue du Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY
02 28 85 75 50

cms.chantonnay@vendee.fr

63, rue du Pré de Foire
85700 POUZAUGES
02 51 67 60 80

cms.pouzauges@vendee.fr

Enquête par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Régulièrement, l'Insee réalise des enquêtes sur différents thèmes (cadre de vie, sécurité, formation et qualification professionnelle, loyers et charges...). Dans notre commune, vous pouvez être sollicités. Vous serez informés par courrier individuel de la visite et du nom de l'enquêteur de l'Insee. Lors de la rencontre, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles comme la loi en fait la stricte obligation. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Lutte collective contre les chenilles processionnaires du chêne, bombyx cul brun et bombyx disparate

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Vendée organise une lutte collective contre les chenilles urticantes d'avril à juin.

Les personnes souhaitant faire réaliser une intervention de traitement biologique doivent contacter la mairie afin qu'elle fasse le nécessaire.

Si vous voulez voir à quoi ressemblent ces insectes, rendez-vous sur www.fgdgon85.fr



DÉPÔTS REFUSÉS



MERCI DE RETIRER les plastiques, bâches, métaux, tissus, tuyaux, caoutchoucs, pots de fleurs, gravats ...

Plate-forme des déchets verts

Gratuite pour les particuliers résidant sur notre commune, cette plate-forme permet de décharger facilement déchets verts du jardin, pelouse, taille des haies et branchages. Elle est interdite pour toute autre chose qui dégrade le compost fait à partir des déchets verts. Il y a les déchèteries de Chantonay et de la Flocellière (Sèvremont) pour les gravats, les souches, le remblai, etc...

Balades

Les dix balades semi-nocturnes s'étaleront du 19 juin au 21 août. Voici les deux premières :

- **Mardi 19 juin à Rochetrejoux**, départ au Foyer Rural
- **Mardi 26 juin à St Vincent Sterlanges**, départ de Salle des fêtes



Cérémonies du 8 mai

A Rochetrejoux, à 9 h 30 :

- Rassemblement au Monument aux Morts
- Montée des couleurs et dépôt de gerbe
- Lecture du message du Ministre de la défense, chargé des Anciens Combattants

Hommage aux Morts pour la France.



Service de proximité

Notre épicerie fonctionne depuis le 28 mars. C'est l'artisan-boulangier Martin Pauleau de « La Mie de la pain » de St Germain qui a repris ce service.

Voici les horaires : du lundi au samedi : 6 h 30 à 13 h 30 et le dimanche : 7 h à 13 h.



Sacs jaunes

Si vous avez besoin de sacs jaunes, vous pouvez les retirer à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.



Bibliothèque

Une colonne remplie de DVD est installée à la bibliothèque pour quelques mois. Vous pouvez la consulter et prendre 1 ou 2 DVD pour 2 semaines.

Un rappel: la carte est gratuite et vous pouvez emprunter 6 livres au maximum pour une durée de 3 semaines.



Animation « Biblio'Thé ou Café » : nous serons ravis de vous recevoir à la bibliothèque le **samedi 26 mai** de 10 h à 12 h, que vous soyez ou non inscrit. Vous serez accueillis par Mélissa (responsable du réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay) et des bénévoles présentes. Ce sera l'occasion de (re)découvrir les locaux, les ouvrages, les DVD et aussi, une exposition sur le thème « A la découverte des polars nordiques ». Au plaisir de vous y retrouver.



Cinéma

L'association Familles Rurales vous propose les films :

« Ernest et Célestine en hiver » : **vendredi 1^{er} juin** à 20 h 30 et

dimanche 3 juin à 15 h

« Les Tuches 3 » : **samedi 2 juin** à 20 h 30



A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Amicale Laïque



La fête champêtre de l'Amicale Laïque aura lieu le **dimanche 10 Juin** à côté du stade à partir de 12 h 30.

Pour le traditionnel repas Moules Frites, sur place ou à emporter, vous pouvez réserver chez Frédérique Bonnenfant au 02 51 64 04 68 ou 06 33 40 29 19. Dès 14 h : stands, jeux (pêche à la ligne, jeu du Fakir, jeux en bois, bowling, structure), bar, pâtisseries et gaufres chaudes.

16 h : spectacle des enfants sur le thème des métiers « Quand je serai grand, je serai... ».

Une tombola sera tirée le soir de la fête.

Association "Terres de Demain"

Cette association, basée sur notre commune, vous invite à son premier chantier participatif **dimanche 24 juin** de 10 h à 17 h à la Bergerie à Rochetjoux. Des membres de "Terres de Demain", Hélène Petit et Olivier Gérard, souhaitent créer un jardin partagé avec les habitants. Cette première journée sera l'occasion de se rencontrer et de réfléchir ensemble à ce projet s'appuyant sur des principes de permaculture. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06 20 12 02 22 ou par mail : terres.de.demain85@gmail.com. N'hésitez pas à aller faire un tour sur notre page Facebook @terresdedemain85.



TERRE(S) DE DEMAIN

Association " Les Entreprises Vendéennes ont du cœur".

Le vendredi 1^{er} juin 2018 à 9 h sur la place Stanhope de la Débutrie aura lieu le départ du "TOUR DU CŒUR VENDÉEN". 18 cyclistes seront au départ pour les associations "Les petits pas de Justine" et "Dans les yeux de Valentine". Chaque cycliste parcourt 500 km et récolte ainsi 1 € par km parcouru auprès d'entreprises vendéennes. La première étape fait Rochetjoux/Noirmoutier, la seconde étape : Noirmoutier/Chaillé-Les-Marais et la dernière étape : Chaillé-Les-Marais/Rochetjoux. L'arrivée est prévue le **dimanche 3 juin** à 13 h à Rochetjoux.

N'hésitez pas à consulter le site internet et la page Facebook "letourducoeurvendéen" et ainsi découvrir les dix-huit participants et entreprises vendéennes donatrices. Un grand merci à elles pour leurs dons.

Mardi 8 mai

Fêtes commémoratives

Mardi 15 mai

Dictée à 15 h, Foyer Rural

Samedi 26 mai

Biblio'thé ou café ? de 10 h à 12 h à la bibliothèque de Rochetjoux

Samedi 2 juin

Tournoi de jeunes U14, Mouchamps, FCMR

Mardi 5 juin

Animation bébés lecteurs

Vendredi 8 juin

Assemblée Générale au Club house, FCMR

Dimanche 10 juin

Fête champêtre, école publique

Mardi 19 juin

Balade avec l'Office de Tourisme, départ du Foyer Rural

Jedi 21 juin

Sortie pédestre, pique-nique, Club de l'Amitié, Barillère

Dimanche 24 juin

Kermesse, école privée

Chantier participatif à la Bergerie, association Terres de Demain

Jedi 12 juillet

Pique-nique Gué au Lay, Club de l'Amitié

Jedi 19 juillet

Balade contée, départ au Foyer Rural

23-28 juillet : stage modes et rythmes : Balkans, Turquie, Kurdistan, Arménie... : Clarinette, violon, chant, percussions, association la Baudière